

RETOUR VOLONTAIRE EN 2023

Presque tous les migrants - qu'ils soient (ex-) demandeurs de protection internationale ou en séjour irrégulier - qui souhaitent retourner dans leur pays entrent en ligne de compte pour le retour volontaire. En Belgique, c'est Fedasil qui est l'instance responsable pour le retour volontaire. L'organisation pratique du voyage vers le pays d'origine est confiée à l'OIM (Organisation internationale pour les Migrations).

Le voyage de retour s'effectue en avion. Fedasil organise également des retours volontaires en bus vers plusieurs pays d'Europe de l'Est. D'autres retours volontaires sont aussi organisés par l'Office des étrangers. Plus d'info : www.retourvolontaire.be

1. Nombre de retours volontaires en 2023 (personnes)

	Fedasil	Office des étrangers*	Total 2023
Janvier	215	10	225
Février	246	2	248
Mars	350	3	353
Avril	249	2	251
Mai	260	8	268
Juin	262	2	264
Juillet	209	0	209
Août	291	0	291
Septembre	178	4	182
Octobre	156	6	162
Novembre	258	3	261
Décembre	233	5	238
Total	2907	45	2952

Evolution du nombre de retours volontaires*

2023 : 2 952

2022 : 2 673

2021 : 1 965

2020 : 1 847

2019 : 2 426

2. Principales nationalités en 2023

Pays	Nombre de personnes
Brésil	996
Moldavie	171
Mongolie	170
Géorgie	145
Salvador	107
Roumanie	92

3. Profil des personnes en 2023

Catégorie	
Demandeurs d'asile	20%
Demandeurs d'asile déboutés	22%
Migrants en séjour irrégulier	58%
Total	100%

* Ce chiffre ne reprend pas les départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile (et qui sont organisés par l'Office des étrangers).